



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail

Compte rendu de la réunion du jeudi 16 Octobre 2025

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Cette Formation Spécialisée du CSA s'ouvre dans un contexte inédit.

Après avoir battu le record du gouvernement le plus long à se constituer, a été battu dans la foulée le record du gouvernement le plus rapidement démissionnaire.

Et comme cela ne suffisait pas pour se singulariser, nous avons eu droit de la part de notre président, qui apparaît de plus en plus comme un forcené de l'Elysée, au retour du premier ministre démissionnaire !

Les Français eux se sont une nouvelle fois mobilisés les 10,18 septembre et le 2 octobre dernier pour dénoncer la violence du budget en préparation et exiger des réponses sociales.

L'ampleur des aides versées aux entreprises et des avantages fiscaux accordés aux ménages les plus aisés doivent enfin faire l'objet d'une évaluation concernant leur efficacité.

Car ce sont bien les salariés, les retraités, les chômeurs, les étudiants et l'ensemble des services publics qui sont avant tout frappés de plein fouet par les difficultés budgétaires.

La DGFIP n'est pas épargnée, pas assez régaliennne probablement !!

Nous sommes soumis depuis l'an 2000 à une austérité qui nous a conduit à plus de 20 % de baisse de rémunération par rapport à l'inflation, à la suppression de 30 000 emplois depuis 2010, la suppression de la GIPA, la dislocation de nos missions et la fermeture de notre réseau de proximité de pleine compétence.

Les réductions d'effectifs et de budget ont considérablement atteint les agents.

Dans ce contexte, il ne vous reste plus qu'à gérer la pénurie et tenter de nous faire prendre des vessies pour des lanternes avec des mesures de désorganisations silencieuses toujours plus dommageables pour notre administration.

Dans le même temps, les agents s'inquiètent de leur changement de couverture sociale et de l'absence d'interlocuteurs présents sur place pour les renseigner.

Les représentants du personnel sont aujourd'hui fortement sollicités pour répondre à leur désarroi.

Pourtant, cette responsabilité revient avant tout à notre ministère, qui dans un mélange des genres particulier, a fait le choix de nommer par arrêté du 1^{er} septembre en tant que personnalité qualifiée pour le recrutement des inspecteurs des finances, le secrétaire général et directeur des ressources humaines d'ALAN.

Nous sommes également inquiets pour de nombreux collègues aujourd'hui en arrêt maladie et qui se trouvent dans le flou concernant leur avenir par rapport à la mise en place de la PSC.

Vous devez vous mobiliser pour aider ces collègues éloignés des services par la maladie et les accompagner durant cette période de bouleversements.

Dans le même temps, la vie de notre DDFIP 64 se poursuit avec notamment les mêmes inquiétudes concernant la situation du SGC Côte Basque et ce malgré 2 visites de la Formation Spécialisée. Pouvez-vous également apporter des informations aux agents d'Hasparren sur un déménagement vers de nouveaux bureaux ?

Nous espérons enfin que vous avez de bonnes nouvelles concernant la mise en place d'un budget convivialité qui pourrait apporter une respiration dans nos services qui sont de plus en plus en souffrance.

> Avant de répondre aux différentes liminaires, le directeur nous a informé que, désormais, toute connaissance de tentative de suicide donnera lieu en local à un dispositif de saisine de la Formation Spécialisée Santé et Sécurité et fera l'objet d'une enquête administrative. Ces mesures font suite à l'augmentation importante du nombre de suicides à la DGFIP.

> En réponse à notre liminaire, le président affirme avoir pris conscience des difficultés du SGC Côte basque et prévoit des affectations de prochains stagiaires affectés à la DDFIP 64. Pas sûr que cette seule réponse satisfasse les agents en difficulté dans ce service...

> Dans le cadre du grand bouleversement de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), le directeur a également convenu de l'insuffisance de l'information, notamment sur la présence physique de conseillers dédiés.

Deux permanences sur deux 1/2 journées et uniquement sur deux sites (Pau et Bayonne) seront prévues pour répondre aux questions de l'ensemble des agents : c'est largement insuffisant !!

Cette situation est d'autant plus pénalisante pour les collègues en congés longue maladie ou congés longue durée qui se retrouvent de fait éloignés de toute information.

La Direction est en contact avec eux mais reconnaît des difficultés.

Pour autant la communication sur ce sujet n'a d'intérêt que si on dispose de la bonne information!

Nous avons pu nous rendre compte en instance que beaucoup d'informations contradictoires étaient véhiculées...les élus CGT Finances Publiques ont ainsi appris aux représentants du personnel qu'une dérogation d'une année était accordée à l'ensemble des agents qui ne souhaitent pas adhérer à la PSC dès le 1^{er} janvier 2026 (dans ce cas bien sûr il n'y a pas de participation employeur). Même si elle apparaît pertinente de premier abord aux collègues qui souhaitent prendre leur retraite en 2026 elle peut bien profiter à l'ensemble des agents.

Nous avons également interrogé la direction sur le cas des collègues en arrêt maladie et nous avons pris l'exemple d'un collègue qui se casserait la jambe au ski pendant les vacances de Noël (avant le 1^{er} janvier). La direction n'avait pas le jour de l'instance toutes les conséquences concrètes dans ce cas, sachant qu'un agent en arrêt maladie au 1^{er} janvier ne peut théoriquement souscrire aux options !

La CGT Finances Publiques 64 a rappelé qu'il incombait à l'employeur, donc à notre ministère d'informer au mieux les agents concernant la mise en place de la PSC.

> Suite à notre demande, la reconduction du budget dit de convivialité a été confirmé lors de cette instance.

Bien que tardive, cette bonne nouvelle est à souligner en cette période difficile pour la plupart des services. Une somme de 20,00 € par agent sera allouée aux services afin de mettre en place diverses activités sur une journée ou une 1/2 journée.

> Concernant le site d'Hasparren, une amélioration des conditions de vie au travail des agents a été apportée. Certains travaux restent cependant à terminer. Un éventuel déménagement vers la chambre d'agriculture reste toujours en suspens. En effet, cette dernière est en attente d'une éventuelle vente d'un terrain adjacent pour bénéficier de trésorerie permettant des travaux d'aménagement et un éventuel relogement du SGC.

1°) APPROBATION DU PV DE LA FS DU 10 JUILLET 2025

Le PV a été approuvé par l'ensemble des représentants du personnel.

2°) PRÉSENTATION PAR LA MÉDECIN DU TRAVAIL DE SON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le Docteur Nitu a présenté son rapport annuel d'activité concernant l'année 2024.

Les agents avec une surveillance médicale spéciale sont convoqués une fois par an, ou une fois tous les deux ans. Pour le reste des troupes, le Docteur suit un planning de visites quinquennales.

À noter 160 aménagements de poste dans le département, ainsi qu'un nombre de troubles psycho sociaux en hausse, ce qui malheureusement ne nous étonne pas vu les conditions de travail dégradées dans lesquelles évoluent nombre de nos collègues depuis des années.

La Médecin met également en avant l'âge moyen des agents du département (au-delà de 50 ans) pour expliquer un nombre important de malades chroniques. Suite à nos interrogations, le médecin nous a assuré qu'elle disposait des équipements nécessaires pour assurer au mieux l'exercice de ses visites médicales.

3°) PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE LA FS 2025

Les aménagements de postes ont été financés par la Formation Spécialisée à hauteur de 14 854,00 €.
Ceux préconisés depuis octobre seront pris en charge par la dotation globale de fonctionnement de la DDFiP 64.

L'achat de parkas et de chaussures de sécurité pour les agents du domaine a été validé en instance pour un montant de 884,65€.

4°) PRÉSENTATION DUERP - PAP

La demande légitime d'une organisation syndicale du report de ce point, suite à un envoi beaucoup trop tardif des documents de travail, a été approuvée par les élus CGT Finances Publiques 64.
Ces documents seront donc mis à l'ordre du jour de la prochaine FS.

5°) POINT SUR LES FICHES DE SIGNALEMENT

19 fiches de signalement ont été rédigées depuis le début de l'année.

Un nombre important concerne des fiches internes relatives à des conflits entre collègues ou d'agents avec la hiérarchie.

Cela témoigne à la fois d'un affaiblissement de nos collectifs de travail, de difficultés personnelles grandissantes pour les agents, et d'une complexité exacerbée du management et du pilotage métiers par les chefs de service.

Une situation conflictuelle a été remontée via ce canal sur le site d'Orthez.

La direction a été réactive et s'est rapidement rendue sur place pour examiner la situation.

Nous attendons les résultats et les réponses apportées afin que la situation s'apaise au plus vite pour l'ensemble des agents du site.

Pour cette raison, nous n'avons pas été favorables à une motion de Solidaires qui voulait imposer une visite FS dès lors que **2 fiches de signalement internes** émanant d'un même service pour un problème identique étaient activées.

Pour nous, c'est avant tout à la direction de réagir et le rôle des représentants du personnel est de l'y contraindre et non pas de faire les choses à sa place.

Nous ne sommes pas des juges et la FS n'est pas un tribunal pour intervenir, par exemple, au sein de conflits entre agents dans un service. Notre rôle est de permettre une résolution rapide et équitable de ces situations et s'assurer que la direction fait de son côté tout ce qu'il faut pour y parvenir.

Nous imposer une visite en urgence pourrait être absolument contre-productif.

Pour cette raison nous souhaitons au contraire un décalage entre l'intervention de la direction et notre venue sur site afin de s'assurer du résultat de ses préconisations.

De nombreuses fiches concernent également des comportements agressifs voire extrêmement menaçants à l'encontre des agents d'accueil ou des collègues de la trésorerie amende.

Sur ce point aussi, la direction réagit au plus vite et envoie dans les 48h un signalement au Procureur à chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

6°) VISITES DÉLÉGATION FORMATION SPÉCIALISÉE

Sur cette fin d'année 2025, une seule visite FS pouvait encore être programmée.

Les représentants du personnel devaient donc se décider sur le site retenu.

Suite aux fiches de signalement, le SIP d'Orthez et l'antenne SIE seront programmés en début d'année 2026 afin de laisser à la direction le temps de terminer son analyse de la situation conflictuelle.

Les représentants CGT Finances Publiques 64 ont opté pour une visite au PRS qui a connu de très nombreux bouleversements.

En 2026, nous avons également proposé la visite dans les services des PCE qui subissent un dépeçage de leurs missions.

Les élus CGT Finances Publiques 64 en ont profité pour insister sur le fait que les compte-rendus de ces visites doivent tout d'abord être faits systématiquement, et ne peuvent se limiter à un simple constat de la situation.

Des recommandations existent bien, mais elles sont parfois perdues de vue et nous avons demandé à ce qu'elles figurent en apparence dans chaque PV afin de pouvoir mener un suivi plus pertinent.

Sur ce sujet, nous cherchons seulement à être le plus efficace possible afin de maintenir tout le poids et l'autorité des prochaines visites FS.

Nous le constatons cependant, la situation dans les services est de plus en plus difficile et même lorsque la situation apparaît plus favorable qu'ailleurs, elle reste très fragile. Il suffit d'une restructuration, du départ d'un sachant ou d'une vacance d'emplois pour faire basculer le collectif d'un service.

Car ce sont avant tout les choix politiques des derniers gouvernements successifs qui sont à l'origine de la montée de la souffrance au travail, du délitement progressif de nos collectifs de travail et de la perte de sens de notre travail.

C'est donc bien l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes qui doivent être la première préconisation de chacune de nos visites !

Concernant le suivi des dernières visites FS, la direction a confirmé qu'une « bulle de silence » destinée aux réunions en visio sera installée dans le bureau du 1^{er} étage du PNSR.

Pour le CDC Pro les travaux ont respecté les recommandations de l'ISST.

Pour autant, il sera quand même utile de prendre l'attache des agents du service à l'issue de la période de formation des nouveaux arrivants de septembre pour s'assurer à minima de l'acceptabilité des nouvelles conditions de travail et de la densification importante des locaux.

7°) EXAMEN REGISTRES SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Toutes les requêtes concernant Bayonne Vauban, Biarritz et 29 rue Monpezat à Pau ont fait l'objet de suites et de réponses de la direction.

En complément, la CID sera sollicitée au SPFE de Bayonne afin de trouver une solution aux nuisances sonores engendrées par une machine à éditer les étiquettes.

8°) QUESTIONS DIVERSES

Douches pour le SGC de Bayonne : ce souhait, fait par nos collègues depuis maintenant quelque temps, s'avère être compliqué à exhausser car il semble techniquement difficile d'installer une douche au sein des locaux du SGC.

Nous avons donc proposé qu'un recensement soit effectué auprès des collègues intéressés, afin qu'ils puissent se doucher dans les locaux de Vauban. La Direction a répondu favorablement à notre proposition.

Travaux au CFP d'Oloron : des travaux importants d'électricité devraient se tenir prochainement et pourraient durer plusieurs jours. La mairie enverra le planning prévisionnel à la division BIET.

Les agents du CFP d'Oloron se plaignent de la dégradation de fenêtres et de l'apparition de moisissures importantes sur les murs.

L'antenne du SIE BEARN SOULE serait principalement impactée.

Le service BIET a contacté la mairie qui a mandaté une entreprise pour trouver une solution.

La DDFiP est en attente de ses conclusions et de ses devis éventuels.

Départ de M ODRU : le directeur nous a confirmé son départ à la retraite au 1^{er} janvier 2026. C'est peut-être sa manière à lui de rejeter l'accord PSC ! 3 candidats se seraient déjà fait connaître pour lui succéder.

Compte tenu de sa présence en pointillés sur cette fin d'année, il nous a indiqué qu'aucune nouvelle instance allait se tenir avant 2026.